

Error during the generation of the module

Objectif d'investissement

Le Fonds est un OPCVM g  r   activement. En souscrivant    Amundi Label ISR Actions March  s   mergents UCITS ETF vous investissez dans un OPCVM de gestion active dont l'objectif est d'obtenir une exposition aux grandes et moyennes capitalisations boursi  res des march  s   mergents tout en am  liorant les crit  res environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») dans le processus de s  lection et d'analyse des titres du portefeuille par rapport    l'indice MSCI Emerging Markets Index (l'« Indicateur de R  f  rence »). L'Indicateur de R  f  rence est l'indice MSCI Emerging Markets index, libell   en dollar am  ricain, dividendes nets r  investis (net return), c'est-  -dire que la performance de l'Indicateur de R  f  rence inclut les dividendes nets d'imp  ts et de taxes vers  es par les actions qui le composent. Le Fonds promeut des caract  ristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du R  glement Disclosure. Le Fonds respecte les contraintes du label Investissement Socialement Responsable (« ISR »), dont il b  n  ficie. L'univers d'investissement du FCP se compose des titres de l'indice MSCI Emerging Markets (l'« Univers d'Investissement »). A partir de cet Univers d'Investissement, le FCP met en   uvre une strat  gie ISR fond  e sur la combinaison syst  matique des approches suivantes : une approche d'exclusions normatives et sectorielles sur la base de crit  res environnementaux, sociaux et gouvernementaux tels que d  crits au sein de son prospectus. Le FCP appliquera   galement les exclusions relatives aux indices Align  s Accords de Paris de la r  glementation EU Climate Benchmarks, et celles relatives    sa Politique d'Investissement Responsable d'Amundi; une approche en « s  lectivit   » : R  duction d'au moins 30% des titres de l'Univers d'Investissement sur la base de leur notation ESG et des exclusions d  crites pr  c  demment ; une approche de r  duction de l'  cart de performance ex-ante entre le FCP et son Indicateur de R  f  rence (« Tracking Error ») avec « am  lioration d'impact » : Le g  rant mettra en oeuvre un processus d'optimisation syst  matique visant    minimiser la Tracking Error qui devrait   tre comprise dans une fourchette de 1%    5% en conditions normales de march   et    limiter les d  viations sectorielles du portefeuille par rapport    l'Indicateur de R  f  rence. Ce processus prendra en compte des crit  res financiers tels que l'historique des prix, leur volatilit  , les co  ts de transaction, la corr  lation entre les actifs ou encore la pond  ration des titres de l'Indicateur de R  f  rence). Il en r  sultera une r  pond  ration des titres du portefeuille du FCP. Les limites de l'approche retenue sont d  crites dans le prospectus du FCP au travers des facteurs de risque tels que le risque en mati  re de durabilit  . Le score ESG des soci  t  s est calcul   par Amundi    partir de donn  es brutes, de mod  les et d'estimations recueillis/calcul  s selon des m  thodes propres    chaque prestataire. En raison du manque d'uniformisation et du caract  re unique de chaque m  thodologie, les informations fournies peuvent se r  v  ler incompl  tes. Le taux de couverture extra-financier repr  sente plus de 90% des titres qui composent l'Univers d'Investissement. Le Fonds pourra conclure des op  rations de pr  ts et emprunts temporaires de titres. Des instruments financiers    terme (« IFT ») pourront   galement   tre utilis  s    titre de couverture. L'Indicateur de R  f  rence est disponible sur msci.com.

En vertu des nouvelles r  gles de l'ESMA, les fonds domicili  s dans l'UE ne sont pas autoris  s    afficher des performances si le fonds a moins de 12 mois.

Error during the generation of the module

Error during the generation of the module

Error during the generation of the module

Error during the generation of the module

Error during the generation of the module

Error during the generation of the module

Error during the generation of the module

Error during the generation of the module

Error during the generation of the module

Error during the generation of the module

ACTIONS ■

Rencontrez l'équipe

**Lionel Brafman**

Responsable Gestion Indicielle & Multistratégie

**Arnaud Vergonjeanne**

Gérant de portefeuille principal

**Kavya Satish**

Gérant suppléant

Données de l'indice (Source : Amundi)

Description de l'indice

Caractéristiques (Source : Amundi)

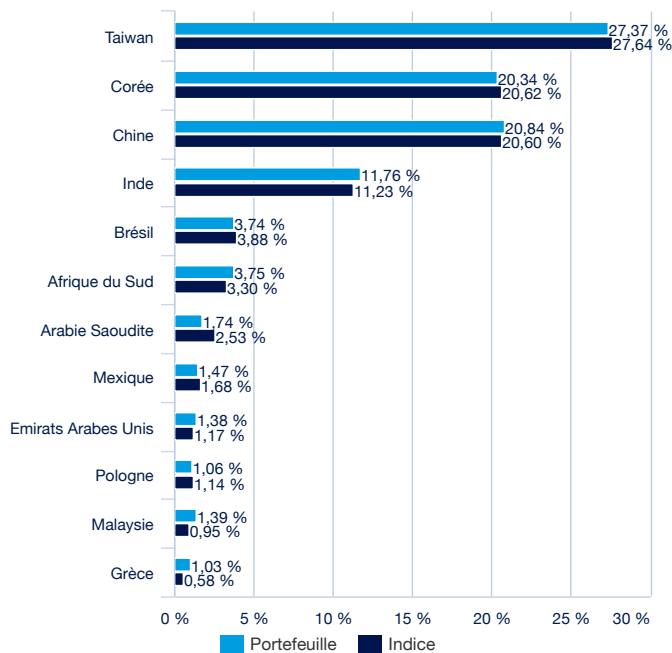
Classe d'actif : **Actions**
Exposition : **Emergents**

Nombre de valeurs du portefeuille : 235

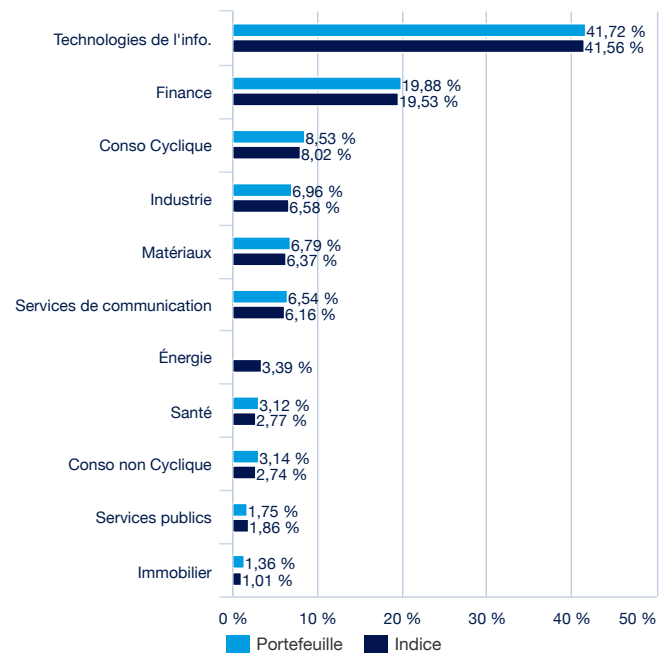
Principales lignes du portefeuille (Source : Amundi)

	Portefeuille
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	9,70%
SK HYNIX INC	6,38%
TENCENT HOLDINGS LTD	3,11%
MEDIATEK INC	1,89%
HON HAI PRECISION INDUSTRY	1,75%
SK SQUARE CO LTD	1,55%
DELTA ELECTRONICS INC	1,48%
SAMSUNG EL MECHANICS	1,40%
CHINA CONSTRUCT BANK	1,36%
JD.COM INC-CLASS A	1,27%
	29,88%

Répartition géographique (Source : Amundi)



Répartition sectorielle (Source : Amundi)





ACTIONS ■

Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

Place de cotation	Devise	Ticker Bloomberg	iNAV Bloomberg	RIC Reuters	iNAV Reuters
Euronext Paris	EUR	ISRG FP	ISRGUIV	ISRG.A.PA	IISRGUINAV=SOLA

Contact

Contact ETF vente

France & Luxembourg	+33 (0)1 76 32 65 76
Allemagne & Autriche	+49 (0) 800 111 1928
Italie	+39 02 0065 2965
Suisse (Allemand)	+41 44 588 99 36
Suisse (Français)	+41 22 316 01 51
Royaume-Uni (Retail)	+44 (0) 20 7 074 9598
Royaume-Uni (Instit)	+44 (0) 800 260 5644
Pays-Bas	+31 20 794 04 79
Pays Nordiques	+46 8 5348 2271
Hong Kong	+65 64 39 93 50
Espagne	+34 914 36 72 45

Contact ETF Capital Market

Téléphone	+33 (0)1 76 32 19 93
Bloomberg IB Chat	Capital Markets Amundi ETF
	Capital Markets Amundi HK ETF

Contact ETF Courtiers

BNP Paribas	+33 (0)1 40 14 60 01
Kepler Cheuvreux	+33 (0)1 53 65 35 25

Contact Amundi

Amundi ETF
90 bd Pasteur
CS 21564
75 730 Paris Cedex 15 - France
Hotline : +33 (0)1 76 32 47 74
info-etf@amundi.com

Fournisseurs d'indices

ACTIONS ■

Avertissement

Mentions relatives à la société de gestion et au fonds

Le Fonds est décrit dans un Document d'informations clés (DIC) et dans un prospectus. Le DIC (ou KID) doit être mis à la disposition des souscripteurs potentiels avant la souscription.

Le prospectus en français pour les ETF UCITS français, et en anglais pour les ETF UCITS luxembourgeois et les ETF irlandais, ainsi que le KID en français sont disponibles gratuitement sur www.amundi.com, www.amundiETF.com. Ils sont également disponibles au siège d'Amundi Luxembourg S.A. (en tant que société de gestion d'Amundi Index Solutions et de Multi Units Luxembourg), ou au siège d'Amundi Asset Management (en tant que société de gestion de Multi Units France), ou au siège d'Amundi Ireland Limited (en tant que société de gestion d'Amundi ETF ICAV et d'Amundi ETF II ICAV).

S'agissant des Fonds admis sur un marché réglementé, la cotation est soumise à un mécanisme d'encadrement permettant de s'assurer que le cours des actions ou parts ne s'écarte pas sensiblement d'une valeur de référence fixée par les règles du marché réglementé en question, notamment par la mise en place d'un dispositif de réservation de la cotation en cas d'écart trop important par rapport à cette valeur de référence.

Le Fonds n'offre aucune garantie de capital. L'investisseur peut ne pas récupérer l'intégralité de son investissement initial, notamment en cas de baisse de l'indice de référence. La souscription à un OPCVM peut comporter des risques. Les investisseurs potentiels sont invités à lire le profil de risque du Fonds, qui est décrit en détail dans le prospectus. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le Fonds dépendra de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour déterminer ce montant, l'investisseur doit tenir compte de sa situation financière, de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et futurs, ainsi que de sa volonté d'accepter des risques ou au contraire de sa préférence à investir avec prudence. Il est également fortement recommandé aux investisseurs de diversifier suffisamment leurs investissements afin d'éviter de s'exposer uniquement aux risques de ce FCP. L'investisseur est donc invité à se renseigner à ce sujet auprès de ses conseils habituels (juridique, fiscal, financier et/ou comptable) avant toute acquisition de parts du FCP.

La source des données contenues dans ce document est Amundi Asset Management sauf mention contraire.

Politique de transparence du portefeuille et avertissement sur le marché secondaire

La politique de transparence du portefeuille et les informations sur les actifs du fonds sont disponibles sur amundiETF.com. Les actions achetées sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être revendues directement au fonds. Les investisseurs doivent acheter et vendre des actions sur un marché secondaire avec l'aide d'un intermédiaire (par exemple un courtier en valeurs mobilières) et peuvent encourir des frais pour cela. Les investisseurs peuvent payer plus que la valeur liquidative actuelle lorsqu'ils achètent des actions et peuvent recevoir moins que la valeur liquidative actuelle lorsqu'ils les vendent.